2175

Écoutez, nous devons inviter le dernier intervenant et je suis un peu perplexe, j'ai deux noms. Il y a Monsieur Jean-Yves Gagné et est-ce que Monsieur Rito Joseph serait là?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2180

Ah il est arrivé.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2185

C'est pour ça que je dis ça!

Alors, Monsieur Gagné vous allez vous exprimer, puis Monsieur Joseph vous passerez en dernier.

2190 M. JEAN-YVES GAGNÉ:

Je pensais que je serais le dernier.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2195

Moi aussi.

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

2200

Mais, vous ne m'en voudrez pas si je vous brasse sur la cage un peu. Je vais parler de l'adaptation du métro qui est une honte indescriptible à Montréal. Je vais raconter ce qu'il s'est passé, comment ça s'est passé.

2205

Madame Gauthier dans son témoignage a effleuré la situation, elle a dit qu'il y avait juste 15 stations de métro sur son dessin qui sont adaptées. En réalité, il y en a 3 à Laval qui ont été bâties avec ascenseur. Donc, la STM a adapté 12 stations de métro en 15-20 ans. Je sais qu'à un moment donné, il y a en moyenne 0.9. Ils devaient adopter une moyenne de 3.15. ils s'étaient engagés par écrit.

2210

O.K. Mon nom est Jean-Yves Gagné, j'étais autrefois avocat et par la suite j'ai été manufacturier. J'étais propriétaire de Sylvain Fourrures pour ceux qui l'ont connu. J'ai fait de la sclérose en plaques à 43 ans et j'ai pris ma retraite à 49 ans. Trop malade. J'ai encore un triporteur. Je voyage souvent en triporteur. Pas toujours mais souvent.

2215

À ce moment-là, je prends les transports adaptés parce que les stations de métro ne sont pas tellement adaptées, ce qui est beaucoup d'inconvénients, ce qui est très coûteux. On parle de 30 millions par année à peu près là, ça coûte à Montréal pour le transport adapté. La ville elle en paie une partie, la STM en paie une partie puis le provincial en paie une partie. Autrefois, c'était 15 % ce que le provincial payait. Ils ont réduit. En tout cas, je ne sais pas à combien ils sont rendus.

2220

J'ai été en chaise roulante. Il y a plus de 20 ans j'étais en chaise roulante. Par la suite, j'ai utilisé un triporteur. Par la suite, j'ai commencé à marcher avec une canne. Puis à un moment donné, j'ai décidé que la canne c'est assez là. Tous les intervenants dans le milieu des personnes handicapées me disaient « t'es un maudit fou, tu vas tomber, tu vas te casser la hanche ». J'ai mes valeurs, là, mais ma santé il faut que je m'en occupe.

2225

Puis, c'est à force de me forcer que je que ça va s'améliorer puis de fait, ça a fonctionné. Je ne me suis jamais cassé la hanche. Je me suis fait des petits bobos là, mais je ne me suis jamais cassé la hanche.

Je m'occupe, depuis que j'ai pris ma retraite à 49 ans, de droit social, principalement des droits des handicapés. Je suis dans toutes sortes d'organismes, je suis président de ci, je suis président de ça. En tout cas, je suis dans beaucoup d'organismes.

2235

Il y a 15-25 ans, quand Serge Ménard était ministre des transports, je ne sais pas si vous vous en souvenez là, dans le Gouvernement Parizeau je pense, il avait convoqué un colloque pour l'adaptation du métro de Montréal où toutes les personnes intéressées étaient convoquées, incluant la STM évidemment. Et, le résultat de ce colloque-là c'est que la STM s'est engagée par écrit à adapter le métro en 17 ans.

2240

À l'époque, on gueulait en tabarnouche parce qu'on disait: « 17 ans, c'est le bout du monde, c'est bien trop long, ça n'a pas de maudit bon sens ». Londres a adapté son métro en 5 ans. 76 % de leurs stations de métro ont été adaptées en 5 ans. Il reste juste des stations secondaires qu'ils ont continué à adapter tranquillement. Toronto est trois fois plus adapté que Montréal.

2245

Comment ça se fait que Montréal a une moyenne de 0.9 station adaptée par année alors qu'elle s'est engagée par écrit à en adapter 3.4 par année? Je vais vous raconter comment ça s'est passé puis je vais vous jure que... Les gens qui ont fait ça, ils n'ont pas de quoi être fiers, c'est vraiment criminel comme agissement.

2250

En 1981, l'ONU a décrété l'année internationale des personnes handicapées. Pendant toute l'année, les journaux parlaient de ça à tous les jours, la télévision, partout, la radio. On ne parlait que de cette question-là en 1981. C'était vraiment un sujet très répandu.

2255

Pendant ce temps-là, la STM bâtissait la ligne Jean Talon, la ligne bleue, sauf erreur. Ils ont donné instruction spécifique à leurs architectes de ne pas adapter le métro. Alors qu'on parlait juste de ça. Les moyens de rendre la vie plus confortable aux personnes handicapées. La STM a donné instruction spécifique à ses architectes de ne pas adapter les stations de la ligne bleue.

Vous savez comme moi que c'est pas compliqué à comprendre, que si tu poses des ascenseurs dès la construction d'une station de métro, ça coûte 10 fois moins cher que s'il faut que tu démolisses puis tu rebâtisses la station de métro avec des ascenseurs plus tard. Ce qui arrive maintenant.

2265

La STM est une société municipale, donc je pense que je suis au bon forum pour raconter un petit peu ce qui s'est passé, comment ça se fait? Vous savez qu'à Laval, ils ont bâti trois stations avec le nouveau règlement comme quoi les stations devaient être adaptées. Donc, la STM n'en a adapté que 12 en 15-20 ans. Ils n'ont pas de quoi être fiers.

2270

En 2010, le Canada a ratifié la convention internationale sur les droits des personnes handicapées. C'est resté une question de principe. Ça n'a pas donné grand-chose de concret. À l'époque, Marie Turcotte qui est une fille handicapée, très handicapée, était représentante des handicapés sur le conseil d'administration de la STM.

2275

Marie Turcotte, c'est l'ancienne présidente du RUTA, le Regroupement des Usagers du Transport Adapté. Moi aussi j'ai été vice-président du RUTA un bout de temps. Elle était également vice-présidente d'Ex aequo, un organisme de défense des droits des personnes handicapées. Elle siégeait sur le conseil d'administration de la STM. Quand ça a commencé à chauffer, que les organismes ont commencé à dire « eille minute, vous avez des engagements écrits là vous autres, vous ne les respectez pas. » Le conseil d'administration de la STM a demandé à Marie Turcotte de leur obtenir une lettre du RUTA.

2280

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2285

Une lettre du?

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

2295

Du RUTA, Regroupement des Usagers du Transport Adapté, qui est comme le syndicat des usagers. Le conseil d'administration donc de la STM a demandé à Marie Turcotte qui est l'ancienne vice-présidente du RUTA, d'obtenir une lettre du RUTA comme quoi ça ne causait pas de problème si c'était retardé.

2300

À l'époque, la directrice générale du RUTA, c'était une jeune fille qui s'appelait Larouche, bien malcommode. Elle a donné la lettre à Marie Turcotte sans consulter son conseil d'administration, ni personne. Elle a fait cette lettre elle-même. Quelques lignes. C'est sur cette base-là que la STM s'est considérée relevée de ses obligations d'adapter le métro en 17 ans. Aujourd'hui ça fait plus que 17 ans, puis on est rendu à 12 stations adaptées sur 65 plus 3 à Laval.

2305

Alors moi je calcule que la manière dont ils ont agit c'est absolument indescriptibles, inacceptable de la part d'un organisme paramunicipal comme la STM d'obtenir une petite lettre d'une jeune fille comme quoi ça dérangeait pas comme quoi si la STM ne tenait pas ses engagements, que c'était un peu plus long. Un peu plus long, pardon?

2310

Aujourd'hui la STM quand ils adaptent une nouvelle station, ils font un gros chiard, ils en parlent beaucoup, puis ils font beaucoup de publicité là-dessus. Mais c'est une fois par année alors que ça devrait être trois, quatre fois par année.

2315

Quand c'est arrivé l'histoire du 17 ans, personne était content dans les organismes pour les handicapés, dans les personnes handicapées non plus. Tout le monde disait « Voyons donc, 17 ans je vais être mort ».

2320

Aujourd'hui, j'ai 70 ans puis je ne peux pas encore prendre le métro avec mon triporteur. Je l'ai pris quelques fois quand ça s'adonne que les deux stations entrées et sorties sont adaptées, mais c'est excessivement rare. Autrement dit, la plupart du temps je prends le transport adapté, ça coûte les yeux de la tête. Les yeux de la tête. Et on est mal servi. D'ailleurs, ce soir je suis arrivé en retard à cause du transport adapté justement.

2325

Si le métro était adapté en entier, il n'y a pas de crainte pour l'encombrement comme on sait que la ligne orange est trop utilisée. Parce que les véhicules vont toujours dans la première station. La balance du métro ça ne dérange absolument rien. Ça pourrait déranger un petit peu dans les premiers wagons mais ça ne changerait pas grand-chose. Puis le transport adapté serait réduit de moitié probablement si toutes les stations étaient adaptées. Moi j'habite à côté de la station Sherbrooke, mais elle n'est pas adaptée.

2330

C'est tellement pratique, je vais vous conter quelque chose. Une fois, l'an passé, je me suis fait opérer dans le nez, une petite opération d'une heure à l'Hôpital Fleury. Mon médecin m'a envoyé là. Puis, j'étais là de bonne heure le matin, puis j'avais pris un retour à 5 h 30 le soir, c'était supposé être tout fini. J'avais été avec mon triporteur.

2335

À 5 h 30, je ne suis pas prêt à partir, je suis encore entubé. Fait que je cancelle mon transport de retour. À 8 h 30 à peu près, l'infirmière elle vient me dire « bon c'est correct, vous pouvez partir ». Elle m'enlève le tube, tout ça. Mais ça a bien tombé à cette occasion-là parce que j'ai roulé mon triporteur jusqu'à la station Henri-Bourassa qui est adaptée. J'ai roulé en métro jusqu'à la station Berri-UQAM qui est adaptée. Ce n'est pas si loin que ça de chez nous. Alors, finalement je me suis sorti d'un problème parce que c'était faisable avec le métro.

2340

Le métro, aujourd'hui là, ça serait absolument impensable de penser que Montréal n'aurait pas de métro. Ce serait absolument impensable. Peut-être que vous autres vous ne le prenez pas souvent, mais je peux vous dire que la ligne orange à 5 heures cet après-midi, là, 5 h 30 là, ça va prendre des pousseux comme au Japon, là, qui poussent le monde. C'est plein, plein, ça n'a pas de bon sens. C'est vraiment une nécessité sociale.

2345

Alors les personnes handicapées c'est quand même 10 % à peu près de la population, c'est quand même beaucoup. Et puis, il faut s'organiser, la société doit rendre justice à ces gens-

là. Monsieur Marvin Rotrand, qui était autrefois vice-président de la STM pendant 10 ans, a déjà dit une fois, j'étais là dans la salle : « Le transport adapté, c'est une question de justice sociale ». Bon c'est beau en principe, mais si le métro était adapté adéquatement ça serait beaucoup plus avantageux que le transport adapté.

2355

Alors, j'ai dit ce que j'avais à vous dire. C'est une honte la manière dont ça s'est fait, que la STM s'est libérée de ses obligations. C'est une honte. Ça n'a pas de maudit bon sens. Puis quand ça a sorti l'histoire, là, je n'ai pas besoin de vous dire que la petite Larouche elle a pris le bord puis vite. Elle a été congédiée. Parce qu'elle a donné une lettre sans consulter personne, sans consulter son conseil d'administration. Personne. Une petite lettre de même comme ça. Puis la STM s'est contentée de ça. Je ne suis pas sûre que ce soit une lettre qui a une grande valeur, mais la STM s'en est contentée. Puis, le résultat est épouvantable. Ils ont adapté 12 stations en 15-20 ans.

2365

2360

Alors, c'est ce que j'avais à vous dire.

2370

D'après moi, c'est une honte indescriptible pour Montréal. Moi, j'aime ma ville. J'habite à Montréal depuis belle lurette et puis j'ai honte de cette situation-là parce que c'est vraiment pas correct. Surtout venant d'une société paramunicipale. Si c'était un bum qui avait fait un mauvais coup, tu te dis bon, c'est pas surprenant. Mais qu'une société paramunicipale agisse comme ça, je m'excuse mais c'est absolument inacceptable.

2375

Puis, ce que je vous dis est absolument vrai, là. Ça a été sur Internet dans les sites appropriés là de façon très... ça s'est parlé beaucoup à l'époque quand c'est arrivé, quand la petite Larouche a été congédiée ou a démissionné, je ne sais pas trop là. En tout cas, ça s'est beaucoup parlé là que c'est une vraie honte la manière dont ça s'était passé. Puis il y a des gens qui ont demandé la démission de Marie Turcotte qui n'a pas démissionné évidemment. Elle, elle gagnait 24 000 piastres par année comme commissaire à la STM. Elle n'a pas démissionné, elle a gardé sa job. Mais c'est une honte terrible.

Monsieur Gagné, je pense que nous partageons votre sentiment d'exclusion, le fait que comme personne handicapée, votre autonomie se trouve réduite à tout moment alors qu'il pouvait y avoir un engagement. Et même s'il n'y avait pas d'engagement, actuellement je pense que c'est pour être un citoyen, pour profiter de vos droits de façon la plus égale possible, je comprends personnellement et je suis sûre que c'est le cas de mes collègues aussi, je comprends votre réaction.

Je ne sais pas si mes collègues ont des questions à poser ou des commentaires à faire, mais soyez sûrs que nous... Oui?

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

S'il y a des questions, gênez-vous pas. En tout cas, je pense que j'ai été assez clair.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui, nous avons entendu et vous nous avez éclairé sur le contexte dans lequel cette injustice a pu s'instaurer et demeurer. Ce qui nous importe surtout c'est que si nous pouvons contribuer à ce que cette exclusion soit rétablie.

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

C'est ce que je souhaite et c'est pourquoi je suis venu ici faire ce témoignage-là, spécifiquement pour ça. Ce qui m'a allumé là, c'est quand Madame Gauthier, parce que je suis membre du RAPLIQ aussi. Quand Madame Gauthier a dit : « Mais il y a juste 15 stations qui sont adaptées ». Ça m'a allumé une lumière.

2410

2385

2390

2395

2400

Les souvenirs sont remontés.

2415 M. JEAN-YVES GAGNÉ:

C'est ça. Ça m'a rappelé les anciens souvenirs. Puis je me suis dit, bien il faut leur expliquer comment ça se fait qu'on est en retard comme ça. Toronto c'est trois fois plus.

2420 | Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

On apprécie toujours d'être éclairés sur, sinon les causes, mais le contexte dans lequel l'inclusion ne peut pas s'opérer.

On vous dit un gros merci et puis bon retour. Là vous allez retourner en triporteur? Non, c'était le transport adapté.

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

Non, là je suis en métro.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Vous êtes en métro? Parce que sinon attendre le transport adapté...

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

Parce que je ne savais pas à quelle heure.

2440

2435

C'est ça.

2445 M. JEAN-YVES GAGNÉ:

Le transport adapté c'est tellement mal commode. Il faut que tu fixes une heure précise et si t'es pas à la porte à cette heure-là, ils s'en vont, puis là t'appelles pour en avoir un autre, et puis c'est trois heures après que t'en as un autre. C'est vraiment très rigide, c'est très mal commode. Ce serait beaucoup plus simple... Moi je reste pas loin du métro. Si le métro était tout adapté, je prendrais le métro beaucoup plus souvent pour me déplacer.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Vous parlez à une convertie et à une habituée. J'accompagne quelqu'un qui est en transports adaptés.

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

J'espère que ça va donner quelque chose. Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment.

2465

2450

2455

2460

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup. Je vais appeler maintenant notre dernière personne inscrite ce soir monsieur Rito Joseph.